

Stage de formation syndicale

Démocratie syndicale



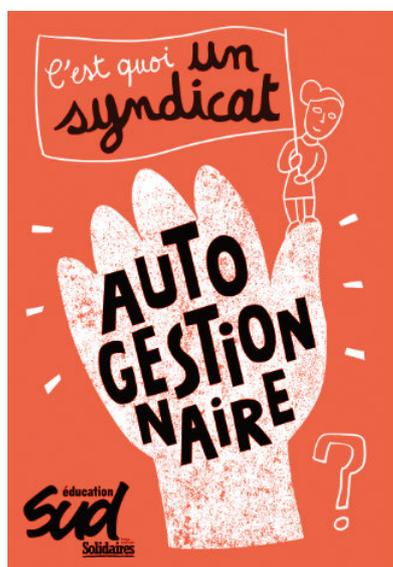
Le 25 et 26 janvier 2024 de 9h à 17h



Au local de SUD-Solidaires,
31 rue de la Grange Aux Belles,
75010 Paris (métro colonel Fabien ou Bonsergent)



Au programme !



... Jour 1 ...

9h30 -
Accueil

10h - 13h
SUD dans l'histoire du
syndicalisme

13h - 14h30
Pause déjeuner

14h30 - 16h30
Quelles sont les
difficultés de
fonctionnement, au
niveau local et fédéral ?
En groupes.

... Jour 2 ...

9h - 11h
Retour des ateliers en petits
groupes

11h - 12h
Instance décisionnelle et
instance exécutive : quel
équilibre ?

12h - 13h30
Pause déjeuner

13h30 - 15h30
atelier 1 : échange d'outils
pratiques : listes mail, outils
collaboratifs (Frama), outils de
téléconférence, outils de
gestion des adhérent·es

atelier 2 : communication entre
militant·es

15h30 - 16h
Bilan du stage

Pour vous inscrire :

1. En adressant une demande écrite à votre hiérarchie avant le 25/12/2023. Un modèle de demande est disponible sur notre site et au verso.

2. En vous inscrivant auprès de SUD éducation via le formulaire à cette adresse :

<https://interne.sudeducation.org/evenement/stage-democratie-syndicale/>



Se former, c'est un droit !

Chaque fonctionnaire ou agent·e non-titulaire, syndiqué·e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an sans aucun retrait de salaire.

En cas d'absence de réponse de la hiérarchie le quinzième jour qui précède le stage, le congé est réputé accordé.

En cas de refus, contactez le syndicat !

Modèle de demande de congé pour formation syndicale à donner à votre hiérarchie un mois avant le stage

Nom :

Prénom :

Fonction :

Établissement / école :

Paris, le

À :

Monsieur/ Madame l'Inspecteur·trice d'académie sous couvert de l'IEN [personnels du
1er degré]

Monsieur / Madame le·la Recteur·trice sous couvert
du / de la chef·fe d'établissement [personnels du 2d degré]

Monsieur / Madame le·la chef·fe d'établissement [AED]

Monsieur / Madame le·la Recteur·trice sous couvert du / de la pilote du PIAL [AESH]

Monsieur / Madame le / la président·e d'université sous couvert du directeur d'UFR / du
chef de service [personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche]

[Madame, Monsieur,

En application de l'article L215-1 du Code Général de la Fonction Publique et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera les 22 et 23 mai 2023 à Paris sous l'égide du Centre d'Étude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris.

Signature